



## TARIFS MANIFESTATIONS 2025 en HT EVENEMENTS A CARACTERE SPORTIF, CULTUREL ou COMMERCIAL

Forfait occupation du domaine public pour événement à caractère sportif, culturel, commercial	108,00 €
Pour une entreprise commerciale Pourcentage du chiffre d'affaires HT de la manifestation organisée sur le port	4,46 %
Pour l'utilisation du port à des fins publicitaires et pour du tournage de films Par jour	1 181,00 €
Sont exonérés de ces taxes : <ul style="list-style-type: none"> <li>Les fêtes de Socoa</li> <li>La Fête du Thon</li> <li>La Fête de la Mer</li> <li>La Fête patronale de St Jean de Luz</li> <li>La Fête patronale de Ciboure</li> <li>Les évènements à but caritatifs</li> <li>Le Trophée Teink</li> <li>Les Associations du Patrimoine Maritime dans le cadre des Journée européennes du Patrimoine</li> </ul>	
Tarif applicable à l'utilisation du domaine maritime par les forains lors des fêtes patronales La commune reversera à la SPL, concessionnaire, 50 % du droit de place perçu pour l'installation des manèges et attractions des forains.	
Occupation du domaine pour prise de vue par drone	45,00 €